|  |
| --- |
| **I.  L’équipe, organisation de la maîtrise d’ouvrage** |
| 1.     Equipe MO et MOE élargie AMOs, architecte, BETs, paysagiste : rôle et missions confiées |
| *Maitrise d’Ouvrage : CA logement ; nombre de salarié local ; nombre de logement produit / an ; descriptif activité gestion/syndic.**Constitution et organisation de l’équipe Maitrise d’Œuvre envisagée : type de partenaires et rôles/ missions qui leurs seraient confiées.* |
| 2.     Engagement financier |
| *Coût de construction € HT m² SP, € HT m² SHAB et prix de vente TTC/m² SHAB (précisant hors ou cps stationnement)* |
| 3.    Processus – Calendrier – Mission MOE |
| *Procédures et Délais pour la sélection/désignation de la MOE de l’ilot, détaillés et optimisés**Description de l’association d’Oppidea et des partenaires de la ZAC au processus de sélection/désignation de la MOE**Mission complète (conception et réalisation) confié à la MOE (architecte, BET, paysagiste), missions du type commissionnement (cf.II). - Indemnisation envisagée* |
| **II.  Engagement environnemental** |
|  ***Niveau de certification minimum NF HABITAT HQE et Labellisation E+C-, performance énergétique et réduction de l’empreinte carbone, niveau E2C1*** *L’approche et ambition environnementale des projets : les dispositifs bioclimatiques et passifs, en particulier pour le confort d’été (choix d’orientation, de dispositions, ventilation, perméabilité des sols, végétalisation); les choix architecturaux et techniques, les matériaux, les végétaux; les choix énergétiques, les objectifs de performances et de référence à des labels, ciblés selon les caractéristiques de la région (choix des cibles et descriptif des modalités de mise en œuvre pour les atteindre: par exemple Plan Qualité Réalisation Performance de CERQUAL (thermique, ventilation, acoustique), Simulation Thermique Dynamique ) ; recours à l’économie circulaire, la végétalisation et la biodiversité.**Approche et démarche de la qualité de réalisation et gestion durable : par exemple en confiant aux MOE des missions du type « commissionnement de la performance énergétique » ou « commissionnement d’installations techniques ».* |
|  **III.    Engagements pour la qualité de l’opération** |
| 1.     Qualité Programmatique |
| *Descriptif du programme : typologies et taille des logements, des locaux communs.* |
| 2.     Ambitions sur la qualité urbaine, architecturale et paysagère |
| *Descriptif des ambitions : identité, pérennité, insertion urbaine, architecture, matériaux, paysage (plantations)* |
| 3.     Qualité d’usage |
| *Descriptif des ambitions : agencements, espaces de rangement, de télétravail, espaces de prolongement extérieurs, évolutivité, niveau d’équipements et de services, connectivité, espaces et locaux partagés (accueil hôtes, loisirs, sport, travail, culture), intervention artistique, etc…**Qualité de la réalisation, de la finition et de la livraison de la construction, des logements.**La réduction des coûts pour l’usager : descriptif et moyens mis en œuvre, mise en gestion, services, suivi, etc**Equipements et services ayant trait aux commodités, en particulier à la mobilité, aux services de conciergerie, à la végétalisation, à la biodiversité, etc.**Chartes de Toulouse Métropole sur la qualité d’usage et l’accessibilité des logements.* |
|  **IV.  Thématique de l’ilot** |
| *Approche par thématique, descriptif des ambitions et moyens mis en œuvre* |